

INFORMATIONS GENERALES

Un formulaire à compléter par associé

1. SITUATION PERSONNELLE :

NOM Prénom : Date de naissance : / /

Profession actuelle ou précédente si retraité(e) :
Employeur actuel ou précédent si retraité(e) – nom et adresse – à l'exception des professions indépendantes :

Profession indépendante :

Sans emploi : Etudiant :

2. SITUATION FINANCIERE :**Revenus annuels :**

Salaire, retraite, pension imposable, honoraires :

< 10K€ de 10 à 50K€ de 50K€ à 100K€ > à 100K€

Revenus fonciers :

0€ < à 25K€ de 25K€ à 45K€ > à 45K€

Autres revenus :

0€ < à 20K€ de 20K€ à 30K€ > à 30K€

Patrimoine (y compris liquidités, actifs financiers et biens immobiliers) :

Valeur du patrimoine : 0€ < à 200K€ de 200K€ à 500K€ de 500K€ à 1M€ > à 1M€

Type de patrimoine (partie à cocher si l'estimation du patrimoine est supérieure à 0€) :

Patrimoine	< 50K€	de 50K€ à 200K€	> 200K€
Compte courant, livret A, LDDS			
Assurance vie, PEL			
Compte titres (PEA, PEE)			
Biens immobiliers			
Autres (préciser) :			

Estimation des crédits en cours avant cet investissement (capital restant dû) :

Aucun < à 100K€ de 100K€ à 250K€ de 250K€ à 500K€ > à 500K€

HSBC REIM (France)

Société Anonyme À Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 230 000 euros
SIREN 722 028 206 RCS Nanterre - APE 6612 Z - N° d'identification intracommunautaire FR 37 722 028 206

Immeuble Cœur Défense, 110 Esplanade du Général de Gaulle - 92400 Courbevoie
Téléphone : 01 40 70 30 00
www.reim.hsbc.fr



3. ORIGINE DES FONDS :

Quelle est l'origine des fonds destinés à la souscription / achat des parts de la SCPI ?

- Revenus professionnels (salaires, honoraires, primes, BNC...)
- Vente d'actifs immobiliers ou financiers
- Autres revenus (fonciers, financiers ...)
- Donation / Succession / Héritage
- Emprunt
- Autres, préciser :

Etablissement bancaire d'origine des fonds :

Nom de l'établissement :

Banque domiciliataire des flux générés par la SCPI (dividendes, capital) :

Nom de l'établissement :

HSBC REIM (France)

Société Anonyme À Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 230 000 euros
SIREN 722 028 206 RCS Nanterre - APE 6612 Z - N° d'identification intracommunautaire FR 37 722 028 206

Immeuble Cœur Défense, 110 Esplanade du Général de Gaulle - 92400 Courbevoie
Téléphone : 01 40 70 30 00
www.reim.hsbc.fr

**TEST D'ADEQUATION DU SERVICE A LA SITUATION FINANCIERE DU CLIENT
POUR L'ACQUISITION DE PARTS DE SCPI
PERSONNE PHYSIQUE**

[Un formulaire à compléter par associé](#)

Ce questionnaire est établi dans le cadre des dispositions de l'article L.533-13 du code monétaire et financier, l'article 314-49 du règlement général de l'AMF et en application de la directive MIFID II. Il est un préalable à toute souscription et a pour objectif de permettre au prestataire de services d'investissement d'apprécier l'adéquation de votre investissement en parts de SCPI par rapport à votre expérience en matière d'investissement, votre situation financière et vos objectifs d'investissement.

Après avoir vérifié que ce type de placement est en adéquation avec votre profil et conformément à l'article 24 de la Directive MIF II, HSBC REIM (France) vous fournira au moment de la demande de souscription, un conseil en investissement sur une **base non indépendante**¹, portant sur la souscription envisagée de la SCPI. **Ce conseil ne s'inscrit pas dans la durée de la relation.**

Il conviendra donc de cocher les cases pertinentes, sachant que plusieurs possibilités de réponses peuvent être indiquées. Il est rappelé que HSBC REIM (France) ne pourra fournir de conseil en investissement que si l'ensemble des informations demandées a été recueilli.

1. OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT :

Quels sont vos objectifs d'investissement ?

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Percevoir des revenus récurrents | <input type="checkbox"/> diversifier votre patrimoine |
| <input type="checkbox"/> Constituer / Valoriser un capital | <input type="checkbox"/> Autres, préciser : |

Acceptez-vous un horizon de placement de 10 ans ou plus ?

- | | |
|------------------------------|------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
|------------------------------|------------------------------|

Objectifs de risque :

Savez-vous qu'il s'agit d'un investissement immobilier dont le capital et les revenus ne sont pas garantis ?

- | | |
|------------------------------|------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
|------------------------------|------------------------------|

Savez-vous que le délai de vente de vos parts de SCPI n'est pas garanti ?

- | | |
|------------------------------|------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
|------------------------------|------------------------------|

Fiscalité :

Savez-vous que les dividendes de la SCPI sont principalement soumis à l'impôt sur les revenus fonciers ?

- | | |
|------------------------------|------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
|------------------------------|------------------------------|

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

¹ Le Conseil en investissement non indépendant consiste à proposer un éventail restreint d'instruments financiers, sans lien étroit avec le distributeur, ne garantissant pas que les objectifs d'investissement du client puissent être atteints de manière appropriée. La perception d'une rémunération, d'une commission ou d'un avantage non pécuniaire est autorisée, mais demeure limitée aux seuls avantages ayant pour objet d'améliorer la qualité du service fourni au client, et n'empêchant pas le prestataire de respecter l'obligation d'agir au mieux des intérêts du client (cf. article 24 de la Directive MIF II).

2. INFORMATIONS EN MATIERE DE COMPETENCE FINANCIERE :

Niveau de connaissance ou d'intervention sur les produits d'investissement, en particulier sur les SCPI :

Comment qualifiez-vous votre connaissance des marchés financiers ?

- Débutant(e) Confirmé(e) Expert(e)

Avez-vous déjà investi dans les produits suivants (cocher les cases correspondantes) ?

- Comptes courants et livrets d'épargne (Livret A, LDDS, PEL, CEL, ...)
 SCPI
 Comptes titres (SICAV, FCP, actions, ...)

Quelle est la fréquence de vos opérations d'achats/ventes sur instruments financiers (actions, obligations, OPCVM, OPCI, SCPI, ...) ?

- Aucune transaction dans l'année
 Moins de 40 transactions par an, soit moins de 10 transactions par trimestre
 Plus de 40 transactions par an, soit plus de 10 transactions par trimestre

Quel est le montant moyen de vos transactions ?

- < à 5K€ de 5K€ à 20K€ de 20K€ à 50K€ de 50K€ à 100K€ > à 100K€

Avez-vous déjà été en situation de perte sur vos placements immobiliers ?

- Oui Non N/A

Si oui, comment avez-vous réagi face à cette situation ? Vous avez :

- soldé immédiatement vos positions
 renforcé vos positions
 conservé vos positions

D'après vous, quelle affirmation correspond au risque de change :

- risque de baisse de la valeur en Euros d'un immeuble situé hors zone Euro
 risque de baisse de la valeur en Euros du loyer d'un immeuble situé hors zone Euro
 les deux propositions ci-dessus

SCPI

D'après vous, la performance d'une SCPI dépend principalement :

- du marché d'actions
 du marché immobilier
 d'un autre marché

D'après vous, la rentabilité d'une SCPI dépend :

- uniquement des dividendes qui vous sont versés
 uniquement de l'évolution de la valeur de la part
 des dividendes qui vous sont versés et de l'évolution de la valeur de la part

D'après vous, le versement des dividendes par la SCPI est :

- garanti
 dépend principalement des loyers encaissés et peut évoluer à la hausse comme à la baisse



D'après vous, le capital investi dans la SCPI est garanti :

Oui Non

D'après vous, :

la revente des parts dépend de l'équilibre entre l'offre et la demande

je peux obtenir le remboursement de mes parts à tout moment

D'après vous, la SCPI peut recourir à l'endettement :

Oui Non

3. PROFIL DE RISQUE :

Acheter des parts de SCPI est un investissement immobilier. Comme tout placement immobilier, il s'agit d'un investissement long terme dont la liquidité est limitée, le capital et les revenus sont non garantis. Si vous souhaitez réaliser un investissement à capital et/ou revenus garantis, l'investissement en parts de SCPI n'est pas adapté à vos objectifs.

- 1- Afin d'obtenir des gains plus élevés, je suis prêt(e) à accepter une baisse à court terme de la valeur de mes investissements :
 Pas d'accord Ni d'accord ni pas d'accord D'accord

- 2- Je serais prêt(e) à accepter un risque de perte pour obtenir des gains potentiels plus importants à long terme :
 Pas d'accord Ni d'accord ni pas d'accord D'accord

- 3- L'idée de prendre un risque avec mon argent me fait peur :
 Pas d'accord Ni d'accord ni pas d'accord D'accord

- 4- Voir la valeur de mes investissements monter et descendre fait tout simplement partie intégrante de tout investissement financier :
 Pas d'accord Ni d'accord ni pas d'accord D'accord

- 5- Cela m'inquiéterait énormément si je devais perdre de l'argent dans un investissement :
 Pas d'accord Ni d'accord ni pas d'accord D'accord

- 6- L'incertitude en ce qui concerne l'argent et les investissements me met mal à l'aise :
 Pas d'accord Ni d'accord ni pas d'accord D'accord

- 7- Je suis à l'aise avec l'idée d'investir mon argent :
 Pas d'accord Ni d'accord ni pas d'accord D'accord

- 8- Je suis à l'aise avec l'idée que le remboursement de mon placement pourrait prendre du temps :
 Pas d'accord Ni d'accord ni pas d'accord D'accord

Client/ Associé :**Commercial HSBC REIM (France) :**

Nom - Prénom :

Nom-Prénom-Fonction :

Date :

Date :

Commentaire :

Signature :

Signature

IMPORTANT**1- Le prix des parts et les revenus peuvent varier à la hausse comme à la baisse****2- En cas de revente à court terme la perte peut être importante compte tenu des frais d'entrée et de la liquidité non garantie****3- Pour les achats sur le marché primaire, l'entrée en jouissance des parts est fixée au 1^{er} jour du 2^{ème} trimestre suivant le trimestre de souscription** **En cochant cette case, j'atteste avoir pris connaissance de ces éléments et accepte de recevoir un conseil en investissement de la part d'HSBC REIM (France).****CLASSIFICATION MIF**

En application de la réglementation en vigueur¹, HSBC REIM établit et met en œuvre des politiques et des procédures appropriées permettant de classer ses clients. Dans un souci de prudence, HSBC REIM classe ses clients comme « clients non professionnels ²».

Pour tout changement de catégorie, merci de contacter la société de gestion.

.....
1 - cf. article 314-4 du Règlement général de l'AMF.

2 - catégorie garantissant le plus grand niveau d'information.

A partir du 25 mai 2018, le nouveau règlement général de protection des données (RGPD) relatif à la Protection des Données fait évoluer la Loi dite « Informatique et Libertés ». Ce règlement encadre l'utilisation et la sécurisation de vos données à caractère personnel et vise à en assurer une meilleure protection. La charte des données personnelles est consultable sur le lien : [Charte de Protection Des Données Personnelles | RGPD - HSBC France](#)

Les personnes sur lesquelles portent les données à caractère personnel recueillies disposent d'un droit d'accès et de communication et d'en exiger, le cas échéant, la rectification ou de s'opposer à leur utilisation à des fins de prospection, notamment commerciale. Toute demande doit être adressée :

Par voie postale : *HSBC REIM (France)
Délégué à la Protection des Données
Immeuble Cœur Défense, 110 Esplanade du Général de Gaulle - 92400 Courbevoie*
Par email : *dataprotection@hsbc.fr*

HSBC REIM (France)

Société Anonyme À Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 230 000 euros
SIREN 722 028 206 RCS Nanterre - APE 6612 Z - N° d'identification intracommunautaire FR 37 722 028 206

Immeuble Cœur Défense, 110 Esplanade du Général de Gaulle - 92400 Courbevoie
Téléphone : 01 40 70 30 00
www.reim.hsbc.fr